

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 septembre 2008

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° 2008-98-3

Service consulté

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES
(PROGRAMME E052) :
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES
ANNEE 2008 liste complémentaire**

Résumé : La Commission Permanente a délégué pour voter le programme des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés. Le montant de cette liste complémentaire s'élève, pour l'année 2008, à 21 158 €.

La Commission Permanente a délégué pour voter le programme des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés. Une première série d'aides relatives au programme 2008 a été adoptée par notre Commission le 6 juin dernier, pour un montant de 1.778.839 €.

Une deuxième liste figure en annexe au présent rapport, pour un dossier présenté par le Collège St André à COLMAR, d'un montant de subvention de **21.158 €**.

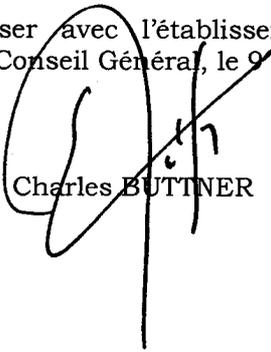
Le programme 2008 s'élève par conséquent à ce jour à 1.799.997 €. Une autorisation de programme de 1.800.000 € a été ouverte au BP 2008 et un crédit de paiement de 1.806.490 € a été inscrit au chapitre 204, nature 2042, fonction 20 du budget 2008.

Conformément à l'article L. 442-7 du Code de l'Education, une convention doit être passée avec l'établissement bénéficiaire, à l'occasion de l'attribution de chaque subvention.

Je vous propose donc :

1. d'adopter le programme complémentaire 2008 des subventions d'investissement aux établissements d'enseignement privés, d'un montant total de **21.158 €** en faveur du Collège St André à COLMAR, selon le tableau annexé au rapport,
2. de m'autoriser à signer la convention à passer avec l'établissement concerné, conformément à la convention-type adoptée par le Conseil Général, le 9 décembre 1999.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 SEPTEMBRE 2008

**Subventions aux Etablissements d'Enseignement Privé
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération			Montant de la subvention
EEP00125	COLLEGE SAINT ANDRE - COLMAR Rénovation et mise en conformité de la salle des professeurs			21 158,00
Total				21 158,00